

La pratique de la médecine en Haïti : d'une tradition paternaliste du soin à une santé publique centrée sur le patient à inventer

Habilitation à Diriger des Recherches du Pr Marc-Félix CIVIL

Evens Emmanuel, PhD HDR

ERC2-UniQ/LMI-CARIBACT, Port-au-Prince, Haïti

Pôle Haïti-Antilles, Haïti Sciences et Société (HaSci-So), Port-au-Prince, Haïti

evens.emmanuel@gmail.com | <https://orcid.org/0000-0001-8865-3409>

I. Un parcours scientifique au service de la médecine haïtienne

Un événement peu commun dans le milieu académique haïtien s'est déroulé le 11 mars 2026 à Brest, en France. Le Professeur Marc-Félix CIVIL, médecin spécialisé en gynécologie-obstétrique, docteur en philosophie et enseignant à l'Université d'État d'Haïti (UEH), a présenté son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) devant un jury international réuni à l'Université de Bretagne Occidentale. Ce moment vient couronner un parcours exceptionnel, fondé sur une conviction rare : la médecine ne peut véritablement soigner l'être humain que si elle prend en compte sa globalité, biologique, psychologique, sociale et culturelle.

Né le 14 août 1976 à Saint-Marc, Marc-Félix CIVIL a construit une trajectoire professionnelle et académique remarquable. Après avoir obtenu son diplôme en pharmacie en 2004, puis en psychologie en 2006, il décroche son doctorat en médecine en 2011 à l'Université d'État d'Haïti. Par la suite, il s'installe en France où il obtient un Master 2 en Éthique, Soins et Santé à l'UBO en 2013, avant de soutenir sa thèse de doctorat en philosophie le 28 septembre 2016, sous la direction des professeurs David Jousset et Michel Walter. Sa thèse, intitulée *Analyse existentielle et éthique du consentement aux soins en psychiatrie*, défend une approche humaniste du consentement médical, inspirée par la pensée de Ludwig Binswanger et Medard Boss.

De retour en Haïti dès 2013, il est nommé Secrétaire exécutif adjoint à la Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP) de l'UEH, poste qu'il occupe avant de devenir Conseiller pédagogique auprès du Vice-Doyen, puis Chef du département de psychologie à la Faculté d'Ethnologie. En avril 2022, il est élu Vice-Doyen aux affaires académiques de la FMP, où il coordonne les programmes d'études, améliore la qualité de l'enseignement et met en place une pédagogie axée sur les compétences. C'est sous son impulsion que sont intégrés au cursus médical des cours jusque-là absents : histoire et philosophie de la médecine, méthodologie de la recherche, psychologie médicale, autant d'innovations qui vont transformer la relation entre les futurs médecins et leurs patients.

Le Professeur CIVIL a aussi joué un rôle clé dans le développement institutionnel de la médecine en Haïti. Il est à l'origine du LABMES (Laboratoire Médecine, Éthique et Société), créé en octobre 2014 avec l'appui du Vice-Doyen Jude Milce. Ce laboratoire est devenu le premier cadre structuré pour l'encadrement doctoral en médecine et sciences de la santé à la FMP. Depuis sa création, chaque étudiant en médecine doit soutenir publiquement sa thèse

d'exercice, une exigence qui a profondément changé la culture scientifique de la faculté : plus de 40 thèses ont été supervisées, dont une dizaine ont abouti à des publications dans des revues spécialisées. Ce modèle a depuis été repris par d'autres facultés privées de médecine.

Il occupe également le poste de Chercheur sénior au laboratoire LADIREP (Langages, Discours et Représentations) de l'UEH depuis décembre 2018, était Président du Comité d'Éthique de la Recherche de l'UEH pour la période 2021-2023, et siégeait au Conseil scientifique de l'Université de 2018 à 2025. En 2017, il est élu Responsable scientifique de la Société Haïtienne d'Obstétrique et de Gynécologie (SHOG), où il prenait en charge l'organisation des congrès scientifiques nationaux. Le 1er juillet 2025, il se voit décerner le Prix des contributions à la revue RED, une distinction académique attribuée par l'UEH. Son engagement humain et institutionnel en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche en Haïti lui vaut les chaleureuses félicitations du jury lors de sa soutenance.

II. Des enseignements fondateurs

La carrière d'enseignant du Professeur CIVIL débute en octobre 2013, au moment même où il commence sa thèse de doctorat à l'UBO. Il rejoint la FMP de l'UEH en tant qu'enseignant vacataire et y introduit deux disciplines jusque-là absentes du cursus médical haïtien : Histoire et philosophie de la médecine ainsi que Méthodologie de la recherche. Ce choix, réfléchi et fondateur, vise à sensibiliser les futurs médecins aux bases historiques et épistémologiques de leur domaine, tout en leur fournissant des outils critiques et une approche scientifique rigoureuse. Les résultats ne se font pas attendre : depuis l'instauration de ces cours, plus de 80 % des étudiants préparent et soutiennent chaque année leur thèse d'exercice.

Devenu enseignant à temps plein en 2017, il élargit son champ d'enseignement à cinq nouvelles disciplines au sein de trois entités de l'UEH : psychologie médicale pour les étudiants en troisième année de médecine, psychopharmacologie destinée aux étudiants de quatrième année en pharmacie et psychologie, psychophysiopathologie pour ceux en deuxième année de psychologie, ainsi que psychanalyse, éthique et morale pour les étudiants de deuxième année en philosophie. Par ce biais, il joue le rôle d'un lien entre différentes disciplines, établissant des passerelles entre médecine, philosophie, psychologie et sciences humaines.

C'est à travers ces enseignements que le Professeur CIVIL élabore et perfectionne ce qui deviendra le fil conducteur de toute son œuvre intellectuelle : l'importance des humanités médicales dans la formation des soignants, considérée comme une condition indispensable pour une médecine plus humaine, plus équitable et plus efficace. Sous sa direction du département de psychologie à la Faculté d'Ethnologie depuis 2017, les cursus de licence et de master ont été réorganisés selon une approche par compétences, permettant aux futurs psychologues d'intégrer rapidement le marché du travail en santé mentale. Plusieurs de ses anciens stagiaires exercent aujourd'hui comme professionnels confirmés dans différentes villes d'Haïti, témoignant ainsi de l'impact concret de cette pédagogie innovante.

III. Des travaux scientifiques à l'intersection de la médecine et des humanités

La production scientifique du Professeur CIVIL est à la fois riche et cohérente. Elle s'articule autour de trois grands axes complémentaires : l'éthique du soin et la philosophie de la médecine, la santé mentale et la psychiatrie, ainsi que l'obstétrique-gynécologie. Ce qui ressort particulièrement dans cette œuvre, c'est la transversalité constante du regard : même lorsqu'il aborde des problématiques cliniques, comme les fibromes utérins ou l'anxiété préopératoire, le

Professeur CIVIL garde toujours à l'esprit la dimension subjective du patient, sa souffrance intérieure et son rapport au monde.

Dans le domaine de l'éthique et de la philosophie, ses travaux pionniers portent sur le consentement aux soins, abordé sous un angle existentiel. Plutôt que d'adopter une vision mécanique et strictement juridique du consentement, il propose un consentement existentiel, dont l'obtention nécessite une immersion dans la subjectivité complète du patient, y compris dans des situations de troubles psychotiques ou de dépression sévère. Son ouvrage *Consentement aux soins médicaux : état de la question* (2018) est devenu une référence dans ce domaine encore peu exploré en Haïti. Il a aussi soutenu l'importance d'une institutionnalisation de l'éthique dans les soins, notamment pour la prise en charge du cancer du col de l'utérus, non pas comme une contrainte bureaucratique, mais comme un moyen essentiel de protéger la dignité des patients.

En obstétrique-gynécologie, ses recherches combinent une rigueur épidémiologique avec une approche humaniste. Il a développé une échelle prédictive des modes d'accouchement pour les femmes souffrant d'une rupture prématurée des membranes, un outil clinique concret, adapté aux réalités haïtiennes où la distance entre le domicile et l'hôpital peut s'avérer critique. Ses études sur les fibromes utérins, les malformations congénitales et les césariennes ont été publiées dans des revues nationales et internationales, notamment *Tropical Doctor*. En santé mentale, il met en avant les impacts psychiques des interventions chirurgicales, dépression post-amputation, anxiété avant l'opération, et plaide pour une psychiatrie attentive au vécu du patient avant de poser un diagnostic.

Sur le plan de l'encadrement scientifique, le Professeur CIVIL co-dirige une thèse de doctorat en partenariat avec l'Université de Mons (Belgique), qui porte sur l'impact du stress et de l'insécurité sur l'apprentissage des enfants en Haïti. Il supervise actuellement trois mémoires de master, dont deux en pédagogie médicale, un domaine clé pour la transformation du système éducatif en santé. Depuis 2014, il co-organise plusieurs colloques scientifiques nationaux, parmi lesquels « Des soins de santé centrés sur le patient : vers un nouveau paradigme de la prise en charge en Haïti » en 2023, ainsi que « Traumatisme psychique et insécurité en Haïti » en 2024. L'intégration de la philosophie, de la psychologie et de la psychanalyse dans son projet scientifique représente l'une des contributions les plus originales et riches de son travail.

IV. Le projet scientifique : vers une santé publique centrée sur le patient

A. La problématique

La question centrale soulevée par le Professeur CIVIL dans ce mémoire d'HDR est d'une clarté frappante : comment placer les patients au cœur de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques de santé en Haïti ? Cette interrogation n'est pas une simple abstraction théorique. Elle découle de douze années d'enseignement et de pratique clinique durant lesquelles il a pu constater, au sein même de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH), que l'amélioration de la qualité des soins ne se repose pas uniquement sur la bonne volonté des soignants ni sur leur formation, mais bien sur la structure même du système de santé dans lequel ils évoluent.

La tradition paternaliste héritée de la médecine coloniale française réduit le patient à sa seule maladie. Le médecin agit en expert souverain, prenant les décisions seul, sans prendre en compte les besoins ressentis du patient, ses représentations culturelles de la maladie ni ses contraintes économiques et sociales. Cette asymétrie de pouvoir, à la fois structurelle et historique, constitue le point de départ de la réflexion. Le Professeur CIVIL illustre comment cette posture paternaliste traverse toute l'histoire de la médecine haïtienne, depuis l'époque

coloniale jusqu'à aujourd'hui, et pourquoi elle reste incompatible avec une véritable démocratie sanitaire.

B. L'objectif

Le travail poursuit un double objectif. Il consiste d'abord à identifier les limites du modèle actuel de la médecine haïtienne, en le replaçant dans son contexte historique, social et politique. Ensuite, il s'agit de proposer un modèle alternatif, une santé publique centrée sur le patient, et d'en esquisser les conditions concrètes de mise en œuvre dans le système de santé haïtien. Ce modèle cherche à transformer le patient, qui n'est plus un simple objet de soins passif, mais un acteur et partenaire actif de sa prise en charge, tant au niveau du colloque singulier que des politiques publiques.

C. La méthodologie

L'approche méthodologique adoptée est clairement interdisciplinaire. Le Professeur CIVIL utilise une méthode historique pour retracer l'évolution de la médecine en Haïti, depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui, en s'appuyant sur des sources primaires ainsi que sur les travaux d'historiens spécialisés dans la médecine haïtienne. Il associe cette démarche historique à une perspective philosophique, fondant son modèle sur la phénoménologie d'Edmund Husserl, l'existentialisme de Martin Heidegger et la psychanalyse de Sigmund Freud. Il fait aussi appel aux sciences sociales de la santé, notamment à l'anthropologie médicale d'Arthur Kleinman et à la sociologie de la médecine d'Eliot Freidson. Pour finir, il enrichit son analyse avec des données quantitatives provenant du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) ainsi que du Ministère des Finances d'Haïti, mettant en lumière le sous-financement chronique du secteur sanitaire haïtien.

Cette diversité d'approches reflète une conviction épistémologique essentielle : la médecine centrée sur le patient ne se réduit pas à une simple technique ou à une procédure clinique. Il s'agit d'un paradigme global qui nécessite de combiner biologie, philosophie, psychologie, anthropologie et sciences politiques afin de concevoir l'être humain souffrant dans toute sa complexité. L'apport conjoint de la philosophie, de la psychologie et de la psychanalyse représente à cet égard l'une des forces les plus originales et les plus riches de ce mémoire.

D. Les résultats et la discussion

Les résultats du mémoire s'étendent sur plusieurs dimensions. Sur le plan historique, le Professeur CIVIL retrace avec soin la généalogie de la médecine haïtienne depuis l'époque coloniale : une médecine d'abord dédiée aux colons, négligeant les esclaves sauf pour maintenir leur capacité de travail ; une médecine de la jeune République marquée par un paternalisme structurel ; une médecine durant l'occupation américaine (1915-1934) qui introduit des infrastructures tout en instaurant une dépendance durable ; enfin, une médecine contemporaine financée à plus de 60 % par l'aide extérieure et les ONG, qui conçoivent les soins sans réellement consulter les bénéficiaires.

Sur le plan théorique, il élabore le concept de santé publique axée sur le patient en s'appuyant sur une riche tradition intellectuelle. Il retrace les contributions de Georges Canguilhem, qui place l'expérience subjective du malade au cœur même de la pathologie ; de Michael Balint, qui souligne que l'écoute a une importance équivalente à celle d'un médicament ; de Carl Rogers avec son approche centrée sur la personne ; de Georges Libman Engel, considéré

comme le père du modèle biopsychosocial ; ainsi que d'Arthur Kleiman, qui différencie la maladie telle que perçue par le médecin (disease) de celle vécue par le patient (illness). Par ce biais, il propose un changement radical : passer du patient-objet au patient-sujet, du patient passif au patient partenaire.

Dans le contexte haïtien, il souligne les obstacles structurels à cette transformation : un financement insuffisant de la santé (4 à 5 % du budget national, bien en dessous des 15 % recommandés par l'OMS) ; une dépendance aux aides extérieures qui imposent leurs propres priorités sanitaires sans consulter la population ; un système de croyances médicales populaires, distinguant maladies naturelles, maladies loa et maladies du Bon Dieu, qui est ignoré par la biomédecine officielle, provoquant des ruptures dans les parcours de soins ; ainsi qu'un paternalisme médical toujours présent dans les établissements hospitaliers. Il met particulièrement en lumière une transition épidémiologique majeure : 60 % des décès en Haïti sont aujourd'hui dus aux maladies chroniques, alors que presque toutes les ONG concentrent leurs actions sur les maladies infectieuses.

Lorsqu'on lui a demandé par le jury ce qui rendait son modèle scientifiquement original, le Professeur CIVIL a mis en avant ce qui différencie profondément son approche : elle ne se limite pas à adapter le concept international de la médecine centrée sur le patient au contexte haïtien, mais l'intègre dans une réflexion plus large sur la décolonisation de la santé publique en Haïti. Ce modèle propose une conception de la santé où le patient haïtien, avec toute la richesse de son identité culturelle et de ses savoirs traditionnels, devient à la fois l'acteur principal et le premier évaluateur des politiques de soins dont il bénéficie.

V. Critique du modèle et recommandations scientifiques

Le jury a reconnu la portée intellectuelle ainsi que la cohérence du projet. Cependant, certaines pistes d'approfondissement méritent d'être abordées ici afin d'enrichir le débat scientifique.

Tout d'abord, une analyse plus poussée des limites de la médecine centrée sur le patient dans les pays en développement aurait permis de renforcer la rigueur critique du modèle. Dans un contexte où les ressources sont rares, manque de personnel soignant, infrastructures insuffisantes, insécurité généralisée, la participation active des patients aux politiques de santé n'est pas évidente. Il est important de s'interroger sur les conditions minimales de capacité institutionnelle sans lesquelles ce modèle risque de rester un idéal normatif déconnecté de la réalité.

Deuxièmement, bien que l'approche interdisciplinaire et socio-politique constitue un atout majeur du travail, un renforcement des données empiriques et quantitatives permettrait de mieux évaluer l'impact réel du modèle et d'en renforcer la crédibilité au sein des sphères politiques et institutionnelles. Des études de terrain, entretiens avec des patients, observations des pratiques cliniques, enquêtes de satisfaction, viendraient enrichir le modèle et offriraient une base solide pour formuler des recommandations en matière de politique publique. Il est vivement conseillé de renforcer les partenariats internationaux afin de conduire ce type d'études empiriques.

Troisièmement, il serait utile de préciser davantage la place du pouvoir médical dans ce modèle. Comment faire évoluer les pratiques des soignants eux-mêmes, souvent porteurs de représentations paternalistes ancrées et inconscientes ? Comment appliquer ce modèle dans des systèmes de santé où le pouvoir médical demeure prédominant ? Le Professeur CIVIL, interrogé à ce sujet, a justement souligné que la formation par compétences ainsi que les humanités médicales constituent les principaux leviers pour cette transformation culturelle.

Quatrièmement, la question de l'universalité ou de la contextualisation du modèle appelle une réponse positive : le modèle du Professeur CIVIL est bien ancré dans les réalités haïtiennes, mais sa démarche reste universalisable. Il ne s'agit pas d'un modèle à reproduire à l'identique d'un pays à l'autre, mais plutôt d'une méthodologie de co-construction des politiques de santé avec les populations concernées, qui peut être adaptée à d'autres contextes marqués par des ressources limitées ou des médecines issues du colonialisme.

VI. La conclusion du mémoire

La conclusion de ce mémoire reflète pleinement l'ambition du projet. Le Professeur CIVIL soutient la thèse selon laquelle la démocratisation de la santé en Haïti est une nécessité, à la fois sur le plan académique et politique. Cette démocratisation ne peut se concrétiser sans une volonté gouvernementale forte, notamment en consacrant au moins 15 % du budget national à la santé, en négociant avec les bailleurs internationaux à partir de politiques nationales souveraines, et en amorçant progressivement une sortie de l'assistanat sanitaire. Elle requiert aussi une transformation profonde de la formation des professionnels de santé, par l'intégration institutionnelle des humanités médicales dans les cursus et par une pédagogie axée sur les compétences, qui place le patient au cœur de chaque apprentissage.

Essentiellement, ce mémoire soutient une approche éthique et politique de la santé publique : le patient haïtien ne se réduit pas à une simple variable dans une équation épidémiologique. C'est un individu libre, porteur d'une dignité ontologique inaliénable, qui mérite d'être consulté, écouté et respecté à chaque étape des politiques touchant sa santé. C'est cette révolution discrète que le Professeur CIVIL espère voir se réaliser.

VII. Perspectives et propositions innovantes

Lors de la présentation orale de ses travaux, le Professeur Marc-Félix CIVIL a exposé avec une grande clarté les perspectives concrètes qui découleront de son HDR pour les quatre années à venir, en s'appuyant sur les ressources de l'UEH ainsi que sur des partenariats nationaux et internationaux.

La première approche consiste à créer un programme d'éducation populaire. Porté par une forte conviction dans le pouvoir de l'éducation formelle, ce projet envisage d'ouvrir les facultés de médecine et d'ethnologie à tous les citoyens, sans restriction d'âge ni de diplôme, afin de proposer des cours et des échanges autour de thèmes liés à la santé, la culture, les droits, la politique sanitaire et l'économie de la santé. L'objectif est d'améliorer la littératie en santé au sein de la population, c'est-à-dire la capacité à comprendre les informations sanitaires et à exprimer ses besoins en matière de santé, un facteur reconnu par la recherche comme essentiel pour la santé publique.

Il est pertinent d'ajouter ici une recommandation supplémentaire. L'éducation formelle, bien qu'indispensable, fait face à deux contraintes majeures : le temps et le financement. Il serait donc judicieux que le Professeur CIVIL réfléchisse à la place que pourrait occuper le journalisme scientifique dans la réalisation de son projet. En s'appuyant sur les concepts de vulgarisation scientifique et de médiation, les journalistes spécialisés pourraient élaborer une méthode d'éducation informelle permettant de diffuser largement le modèle de médecine centrée sur le patient, atteignant ainsi des publics que l'éducation formelle ne parvient pas à toucher. Ce levier médiatique représenterait un complément efficace à l'approche universitaire.

La deuxième perspective consiste à créer quatre programmes de master à l'UEH : un master en santé publique avec une spécialisation en santé et environnement ; un master en pédagogie des

sciences de la santé ; un master en éthique médicale proposant trois spécialisations (éthique clinique, éthique publique, éthique de la recherche) ; ainsi qu'un master en mesure et évaluation des programmes de santé. Ces formations formeront une structure académique cohérente destinée à préparer les futurs décideurs du système de santé haïtien.

Le master santé-environnement mérite une attention particulière. Il s'inscrit parfaitement dans la continuité de l'approche intégrée One Health, qui souligne l'interdépendance entre la santé humaine, animale et celle des écosystèmes. Cette démarche a été approfondie par Dre Alexandra Emmanuel dans un article récent portant sur l'initiative internationale PREZODE en Haïti. Il serait scientifiquement judicieux que le projet de master du Professeur CIVIL soit proposé spontanément à l'initiative PREZODE, qui soutient précisément des projets situés à l'interface santé-environnement dans les pays vulnérables. Cela représenterait une belle opportunité de financement et de reconnaissance internationale pour ce programme novateur.

La troisième perspective consiste à former les cadres des ministères techniques à la recherche, afin d'offrir aux décideurs publics des outils méthodologiques leur permettant d'appuyer leurs politiques sur des données solides. Cette ambition reflète une vision profondément démocratique de la science : la recherche ne doit pas rester confinée aux laboratoires, elle doit nourrir l'action publique.

Enfin, le Professeur CIVIL prévoit de poursuivre une activité éditoriale régulière, articles, colloques, ouvrages collectifs, afin d'enrichir la réflexion scientifique internationale sur la médecine centrée sur le patient dans les contextes du Sud global.

VIII. Une reconnaissance internationale méritée

Le jury de soutenance, réuni le 11 mars 2026 à l'Université de Bretagne Occidentale à Brest, comprenait sept membres éminents, tous professeurs d'université ou habilités à diriger des recherches, venant de France et d'Haïti, et représentant des disciplines aussi diverses que la philosophie, la santé publique, la médecine, les sciences économiques et agronomiques, et les sciences de l'environnement :

- Pr Ali BENMAKHLOUF, Professeur des universités, Université de Créteil (France) - Philosophie
- Pr Evens EMMANUEL, Professeur des universités, Université Quisqueya (Haïti) - Rapporteur
- Pr Pascal NOUVEL, Professeur des universités, Université Paul Valéry, Montpellier (France)
- Pr Bénédicte PAUL, Professeur, École Doctorale Société et Environnement (Haïti)
- Pr Michael RINN, Professeur des universités, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France)
- Pr Jihane SEBAÏ, Maître de conférences HDR, Université de Versailles, Guyancourt (France) - Rapporteur
- Pr Michel WALTER, Professeur des universités - Praticien hospitalier, Université de Bretagne Occidentale, Brest (France) - Directeur du mémoire

L'ensemble du jury international a unanimement salué le Professeur Marc-Félix CIVIL pour son apport remarquable à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique en Haïti.

Cette HDR dépasse largement le simple statut de titre académique. Elle représente un engagement intellectuel et politique, un plaidoyer rigoureux en faveur d'une médecine plus

humaine dans un pays marqué par des décennies de paternalisme médical, de dépendance sanitaire et d'inégalités sociales profondes. Elle place la dignité du patient haïtien, qu'il soit homme ou femme, riche ou pauvre, instruit ou non, au centre d'un projet visant à transformer le système de santé. Pour la première fois en Haïti, elle propose un cadre conceptuel solide ainsi qu'une feuille de route académique pour co-construire cette transformation.

Note biographique

Le Professeur Marc-Félix CIVIL est médecin spécialisé en gynécologie-obstétrique, titulaire d'un doctorat en philosophie (UBO, 2016), psychologue et pharmacien. Il enseigne à plein temps à l'Université d'État d'Haïti (UEH), où il a cofondé et dirigé le LABMES, est chercheur senior au LADIREP, et occupe le poste de Vice-Doyen aux affaires académiques (2022-2025) à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'UEH. Il exerce également en cabinet privé au Centre Médical 21 à Port-au-Prince.. Contact : marc-felix.civil@ueh.edu.ht

À propos de la revue Espace Sciences et Société

La revue Espace Sciences et Société est une publication de vulgarisation scientifique destinée au grand public, éditée par InfosNation. Elle aborde des sujets liés à la science, à la société, à l'économie, à l'innovation agricole, à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique, ainsi qu'à la santé et à l'environnement, en accordant une attention particulière aux productions intellectuelles haïtiennes et caribéennes.

La revue Espace Sciences et Société est fière de participer à la diffusion de ce travail remarquable. Fidèle à la tradition du journalisme scientifique au service du public, cet article souhaite rendre accessible à tous l'essentiel d'une réflexion qui mérite d'être connue, débattue et mise en pratique, au bénéfice du peuple haïtien.

Citation:

Evans Emmanuel (2026). La pratique de la médecine en Haïti : d'une tradition paternaliste du soin à une santé publique centrée sur le patient à inventer. InfosNation-Espace Sciences et Société le 12 mars 2026. <https://infosnation.com/la-pratique-de-la-medecine-en-haiti-dune-tradition-paternaliste-du-soin-a-une-sante-publique-centree-sur-le-patient-a-inventer/>